



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 26 juin 2015

Prévention des risques dans le transport routier de marchandises : signature d'une convention entre l'OPCA Transports et Services, la CNAMTS et l'INRS

La prévention des risques professionnels est un enjeu majeur dans le secteur des transports routiers de marchandises (TRM), dans lequel chaque année plus de 1,7 million de journées de travail sont perdues en raison d'accidents du travail et de maladies professionnelles. C'est pourquoi l'OPCA Transports & Services, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS) et l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) se mobilisent pour élaborer ensemble des outils destinés aux TPE et aux PME du secteur.

Les objectifs du partenariat sont :

- promouvoir auprès des entreprises, prioritairement à destination des TPE-PME du TRM, les bonnes pratiques de prévention et les outils développés par la branche accidents du travail/maladies professionnelles ;
- permettre à l'OPCA Transports et Services d'intégrer un volet prévention à son offre de services à destination des entreprises, en particulier des TPE et PME.

Dans ce contexte, les partenaires s'engagent à mettre en commun leurs expertises respectives afin de :

- sensibiliser et mobiliser les entreprises du TRM sur les enjeux et bénéfices de la prévention ;
- les inciter à mettre en œuvre des mesures de prévention au sein de leur établissement ;
- proposer une offre de services prévention des risques pour la branche professionnelle ;
- communiquer ensemble au niveau national ou régional.

Cette convention prévoit, que ce partenariat puisse s'élargir par la suite aux autres secteurs représentés par l'OPCA Transports et Services :

- ports et manutention portuaire ;
- propreté ;
- transports publics urbains de voyageurs ;
- transports maritimes ;
- agences de voyage et de tourisme ;
- transports fluviaux de fret et de passagers.

Contacts presse :

Cnamts : Marie-Eva Planchard - 01 72 60 22 88 – marie-eva.planchard@cnamts.fr

OPCA Transports et Services : 06 89 08 74 93 – communication@opca-ts.com

INRS : Damien LARROQUE – 01 40 44 14 40 – damien.larroque@inrs.fr

A propos de la CNAMTS :

La CNAMTS élabore et met en œuvre la politique de gestion des risques professionnels ; à ce titre elle anime et coordonne l'activité des caisses locales et régionales (102 Caisses primaires d'Assurance maladie, 16 caisses régionales, 4 caisses générales de Sécurité sociale et une caisse de Sécurité sociale) en vue d'harmoniser les pratiques et de créer une véritable dynamique.

Retrouvez plus d'informations sur : www.risquesprofessionnels.ameli.fr

A propos de l'OPCA Transports et Services :

L'OPCA Transports et Services est une association à but non lucratif créée en 1994.

Il gère les financements de la formation professionnelle d'1 130 000 salariés issus de 43 000 entreprises des secteurs suivants : transports routiers de marchandises et activités auxiliaires, transports collectifs de voyageurs, transports sanitaires, transports urbains, transports maritimes, transports fluviaux de marchandises et de passagers, ports et manutention portuaire, agences de voyages et de tourisme, propreté.

Plus d'informations sur www.opca-transports-services.com

A propos de l'INRS :

L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des maladies professionnelles et des accidents du travail est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la CNAMTS et gérée par un conseil d'administration paritaire (employeurs et salariés). L'INRS, c'est aujourd'hui 617 personnes sur 2 centres : à Paris (215 personnes) et en Lorraine (402 personnes).

De l'acquisition de connaissances à leur diffusion en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser le plus largement possible une culture de prévention et proposer des outils méthodologiques et pratiques.

L'action de l'INRS s'articule autour de missions transversales : Etudes et recherche, assistance, formation, information. www.inrs.fr

Notre métier, rendre le vôtre plus sûr.

Et pour suivre l'actualité de l'INRS www.twitter.com/INRSFrance